



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Madagascar

Question écrite n° 74452

Texte de la question

M. François Goulard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation très préoccupante qui règne à Madagascar. Au regard des liens très anciens et très étroits qui unissent la France à Madagascar, notre pays ne peut rester indifférent à cette situation. Il ne peut rester notamment indifférent à la proclamation de l'état de nécessité nationale qui porte des atteintes particulièrement graves aux libertés publiques ou individuelles. Enfin, les risques d'aggravation des troubles actuels sont évidemment très réels et font peser sur le sort de la population malgache une réelle menace. Aussi, il lui demande quelles sont les initiatives que le Gouvernement entend prendre face à une telle situation.

Données clés

Auteur : [M. François Goulard](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74452

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1616